



# Ils ont planché sur l'habitat groupé... en bois

**De tous temps, le bois a été le matériau privilégié des constructions d'habitation et, dans certaines régions du monde, comme en Amérique du Nord par exemple, il l'est resté. Chez nous, après trois siècles où pierres, briques et béton ont largement supplanté les planches et les poutres dans la conception des maisons, le bois est de retour.**

> Pascal Laviolette

**D**epuis les années 1970, époque où l'on a vu apparaître des chalets inspirés des alpages suisses, l'architecture intégrant le bois s'est totalement réinventée et offre aujourd'hui un habitat qualitatif sur le plan de son intégration architecturale. "Tout dépend bien sûr, précise Etienne Bertrand, Secrétaire général de Bois & Habitat, de l'architecte et du terrain. Mais le bois permet une grande souplesse et s'intègre à tout type d'urbanisme. Dans un quartier de maisons en briques, on peut réaliser une maison en bois entièrement recouverte de briques ou avec uniquement la façade avant en briques et le reste en bois. Dans un milieu rural, on peut créer une maison où le bois est apparent partout. On peut également ajouter à un ancien immeuble en briques un nouvel étage en bois".

## Plus d'une sur dix

Esthétique, le bois est également économique et écologique: "Une ossature bois dans une maison est largement plus épaisse que n'importe quelle autre isolation utilisée traditionnellement. Or, le bois est un matériau isolant. L'enveloppe de la maison est alors une paroi chaude et non une paroi froide qu'il faut réchauffer. La consommation

énergétique en est très fortement réduite et les factures ménagères aussi. Dès janvier 2006, la Belgique devra d'ailleurs respecter une directive européenne qui obligera les constructeurs à faire d'importants efforts en matière de consommation d'énergie des futures habitations. Il faut le souligner: les constructeurs bois atteignent déjà les objectifs de cette directive".

Beaucoup de gens pensent qu'une construction en bois coûte plus cher qu'une construction traditionnelle. "C'est faux, réplique Etienne Bertrand. Mais une maison en bois est construite en deux semaines alors qu'une construction traditionnelle engloutit 15 000 litres d'eau qui doivent bien sortir. Il y a donc, outre l'économie énergétique à l'usage, une importante économie sur le double loyer".

Utiliser le bois en construction permet aussi de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Le raisonnement est simple: les jeunes arbres qui grandissent emmagasinent du CO<sup>2</sup> (dont les émissions sont responsables de l'effet de serre) qui sera, par la suite, stocké dans la maison pendant que de nouveaux arbres recommenceront à emmagasiner du CO<sup>2</sup>. Et nos forêts, bien plus généreuses que par le passé, ont largement de quoi faire face à la demande actuelle (environ 15% des constructions sont en bois) et future.

Cela étant, si l'utilisation du bois comme matériau de construction est beaucoup plus bénéfique pour l'environnement que les matériaux concurrents (PVC, alu, etc.), mieux vaut utiliser des bois labellisés PEFC. Cette labellisation européenne, reconnue internationalement, garantit une gestion responsable des forêts, c'est-à-dire respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.

## Développement durable et économies

C'est d'ailleurs essentiellement l'aspect environnemental - et économique - qui séduit çà et là des familles à tenter



Ces cinq habitations à loyer modéré créées par les architectes Thierry Lamy et Hubert Holvoet à Esneux-Fontin sont principalement destinées à des familles monoparentales.

l'aventure de l'habitat groupé. On est loin, aujourd'hui, des expériences de vie communautaire du début des années 1970 où tous les espaces étaient partagés. Nettement moins nombreux qu'alors, les candidats actuels à l'habitat groupé se réunissent essentiellement pour l'acquisition d'un terrain sur lequel chacun disposera d'une maison particulière. Il n'y a pas de formule unique mais la tendance voit surtout l'éclosion de projets comprenant de trois à une dizaine de logements. Chaque habitation dispose d'un jardin privé mais, très souvent, une zone collective (potager, espace de jeux, potager...) est également aménagée à l'extérieur.

Les candidats propriétaires réalisent des économies d'échelle conséquentes puisqu'ils n'achètent qu'un seul terrain, n'engagent qu'un seul architecte et ne travaillent qu'avec un seul entrepreneur. L'économie peut également porter sur les matériaux utilisés et les diverses installations comme, par exemple, le chauffage (une seule et même chaudière pour tous).

L'habitat groupé "moderne" est indissociable du développement durable et de la protection environnementale, a fortiori quand il s'agit de construction en bois. Plusieurs principes règlent ce qu'on dénomme l'éco-construction ou la bio-construction. Tout d'abord, le choix des matériaux en fonction de leur provenance, de la disponibilité des ressources, de l'énergie nécessaire à la fabrication, de l'impact sur la santé et du taux de recyclabilité. Ensuite, l'environnement: il s'agit d'intégrer la nouvelle habitation dans la nature existante en la respectant ou en la valorisant. Enfin, l'architecture. L'orientation et la conception du bâtiment tiennent compte du climat afin de récolter ses bienfaits et de se protéger de ses préjudices en termes d'ensoleillement, de vents, de pluies ...

## Projet pilote à Yvoi

A Yvoi, petit hameau rural de Assesse, en région namuroise, la société Initiatives & Développement compte réaliser un projet pilote d'habitat groupé. Daniel Lelubre, gérant de la société, définit son rôle comme celui d'un facilitateur:

"Les personnes qui ont envie de se lancer dans l'habitat groupé se sentent dépourvues. Elles sont face aux problèmes de trouver d'autres candidats, de connaître les différents mécanismes administratifs ou autres permettant de réussir le projet. Elles ne maîtrisent pas toutes les compétences nécessaires. C'est également vrai pour ceux qui veulent construire bioclimatique. Les sociétés prêtes à s'investir pour de petits projets sont très rares. Les personnes sont trop souvent livrées à elles-mêmes".

Associé à des partenaires d'horizons différents du secteur de la construction, Daniel Lelubre entend donc initier un projet groupé "clé sur porte". "Nous avons rencontré un propriétaire de terrain en accord avec notre projet et qui s'est laissé tenter par l'expérience. Le lieu est idéal pour plusieurs raisons. Il est accolé au noyau d'habitations du hameau et, dans ce sens, correspond à notre option urbanistique d'intégration car on respecte la texture du village et la même densité. Le terrain est sur une légère pente, orienté plein sud et vers le plus beau paysage, ce qui permet une exploitation maximale en termes d'économie d'énergie. Enfin, Yvoi se situe dans une région amenée à se développer car tout proche des Cliniques universitaires de Mont-Godinne et à une vingtaine de kilomètres au sud de Namur."

A ce jour, les plans ont été dessinés: les huit habitations sont conçues sur une base commune dans le souci d'obtenir des prix de revient les plus compétitifs possibles, ce qui n'empêchera pas un candidat propriétaire de demander une chambre supplémentaire ou un autre aménagement, un peu comme pour une voiture neuve où des options sont toujours possibles. La volonté est de mettre sur le marché une maison bioclimatique au même prix qu'une autre maison. D'ici peu, Initiatives & Développement fera connaître au grand public les tenants et aboutissants de son projet. Et espère un succès, pour se lancer dans la réalisation d'autres initiatives d'habitations groupées bioclimatiques en Région wallonne. ■